

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3551>

# Déclaration du SNTRS-CGT sur le Budget Rectificatif n°2

- ACTIVITE AU CNRS - INSTANCES NATIONALES CNRS - CONSEIL D'ADMINISTRATION -

Date de mise en ligne : jeudi 14 novembre 2024

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

## Déclaration du SNTRS-CGT sur le Budget Rectificatif n°2

Monsieur Bruno Le Maire n'est plus ministre de l'économie et des finances. Il a quitté Bercy pour aller en Suisse enseigner aux étudiants de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) comment dégrader les finances publiques à force de se priver de recettes pour ne pas déplaire aux détenteurs de l'argent, dont les grandes entreprises bénéficiaires de la niche fiscale des 7 milliards d'€ du crédit impôt recherche (CIR), qui n'est pas le meilleur outil pour développer la R&D et l'emploi scientifique dans le privé, comme le confirme le dernier épisode Sanofi-Doliprane.. Mais Monsieur Le Maire a laissé en héritage l'injonction de trouver des milliards pour « remplir les caisses » en ponctionnant d'abord et avant tout les services publics. Résultat : 50 millions d'€ en moins de SCSP pour le CNRS.

Et pourtant, quand le précédent gouvernement avait annoncé ses mesures d'austérité, on nous avait promis que seule la réserve de précaution du ministère serait impactée. Une « imprécision » pour nous rassurer ou un mensonge volontaire ?

Dans le même BR2, les ressources propres augmentent de façon conséquente, 15,9% par rapport au BR1. Issus de la recherche finalisée sous contrat, ces moyens financiers confirment encore une fois la boutade qui devient malheureusement notre quotidien sérieux : on passe de « chercheurs » à « chercheurs d'argent ».

Certes, ce BR2 contient une maigre « carotte » : même pas un million d'€ (0,9M) de « complément de la SCSP pour financer l'agence de programmes » sur le climat, la biodiversité et les sociétés durables dont est chargé le CNRS suite à la décision du président de la République (décembre 2023). Cette somme ne prend pas en compte la gravité et l'urgence des questions que cette agence doit traiter.

Sans surprise, les seules dépenses de personnel qui augmentent sont celles des précaires embauchés pour travailler sur les projets de recherche. Des personnes que nous formerons mais qui seront « remerciées » une fois le projet terminé, quitte à être à nouveau embauchées pour d'autres projets. La spirale de la précarité augmente dangereusement dans tous les pays européens et est identifiée parmi l'une des causes importantes de la dégradation de la santé mentale des personnels dans un rapport publié en 2023 par le réseau d'experts NESET, initié par la Commission européenne pour étudier la « dimension sociale » de l'ESR.

Nous l'avons dit à d'autres occasions, le fonds de roulement d'un établissement public comme le CNRS n'est pas destiné à la thésaurisation. Mais il n'est pas non plus destiné à pallier les insuffisances de l'État qui veut nous habituer aux mesures d'austérité en « surgelant » nos crédits. Le SNTRS-CGT votera évidemment contre le BR2 et attend avec inquiétude le budget 2025 : avec quel argent acheter un congélateur de grande contenance pour des crédits surgelés encore plus importants ?